

*Au Conseil communal de Château-d'Oex*

**Rapport de la Commission chargée de l'étude du préavis no 3/2021  
Demande de crédit pour la rénovation des sanitaires et de  
l'éclairage des archives dans le pavillon primaire.**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Commission composée de Mme et MM. Philippe Rosat 1<sup>er</sup> membre, Frédéric Combremont, Luis Ferreira, Darcy Mottier-Sheers et Nicolas Mottier rapporteur, s'est réunie en salle du Conseil communal le 3 février dernier en présence de MM. Christian Daenzer Municipal et Xavier Feal Adjoint au Service des travaux.

Après les salutations d'usage, M. Rosat passe la parole à MM. Daenzer et Feal qui nous apportent quelques informations complémentaires au Préavis, ils nous proposent également de se rendre sur place pour se rendre compte des travaux à effectuer.

En ce qui concerne les WC, le pavillon dispose de WC sur les deux étages, ils comprennent chacun un côté pour les filles ainsi qu'un côté pour les garçons. Les crépis et carrelages sont en bon état ainsi la nouvelle installation sanitaire va essentiellement venir se fixer en apparent sur les murs afin d'économiser des travaux de maçonnerie.

Cette méthode de montage suscite la question du risque de déprédation des conduites, M. Feal nous rassure en expliquant que seul des enfants de 1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> Harmos utilisent ses équipements.

Un commissaire se soucie de l'impossibilité d'accès aux WC pour un enfant qui serait en chaise roulante puisque ces derniers sont très exigus. La remarque nous entraîne dans une réflexion qui nécessiterait d'une part de condamner un WC fille ou garçon au rez-de-chaussée et surtout de devoir équiper les escaliers d'un lift sur la main courante pour créer la continuité de l'accès handicapé sur les deux étages. Cela représente un coût supplémentaire important qui devrait faire l'objet d'un nouveau préavis.

Nous descendons ensuite d'un étage où nous découvrons les archives de notre Commune dans des locaux impeccablement entretenus et chauffés afin d'assurer la conservation de ces multiples registres.

On nous explique que de la place à été créée en déplaçant les archives concernant l'école dans le nouveau Collège.

***Rapport sous embargo jusqu'à l'issue du Conseil communal du 18 02 2021***

Ces locaux sont régulièrement visité par une archiviste et par mesure d'améliorer la qualité de l'éclairage ainsi que d'économiser de l'énergie, une partie du montant de ce préavis est prévu pour changer les plafonniers.

Nous remercions MM. Daenzer et Feal pour leur explication puis la visite se poursuit dans le collège toujours encore accompagné de MM. Daenzer et Feal pour l'objet du préavis 4/2021.

Avant cela le préavis 3/2021 est mis au vote :

<b>DECISION : les membres de la Commission, à l'unanimité, vous recommandent d'accepter le préavis no 3/2021 tel que présenté</b>
---

*Pour la Commission, le rapporteur  
Nicolas Mottier*

Château-d'Oex, le 3 février 2021